

**Michel Destot (député-maire PS de Grenoble) :**

**« Il faut rétablir la confiance avec les acteurs de l'enseignement supérieur et la recherche »**

**AEF :** Vous publiez un ouvrage intitulé « 2012-2017 : quel avenir pour l'enseignement supérieur et la recherche ? », qui formule dix propositions (1) et qui prolonge un précédent livre sur « ETI et PME : pour une innovation compétitive ». Quel en est le principal fil conducteur ?

**Michel Destot :** Je défends l'idée qu'il existe un continuum entre la formation, l'enseignement supérieur, la recherche, l'innovation et l'industrie (englobant les PME, les ETI et les grandes entreprises), dont l'organisation administrative trop cloisonnée de notre pays ne tient pas suffisamment compte. Ceci se traduit notamment par le fait que nous raisonnons toujours, dans le domaine de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation, selon une définition nationale des politiques, en minimisant leurs dimensions stratégiques européenne et régionale. Cette logique a atteint ses limites.

**AEF :** Quelles sont vos principales propositions pour y remédier ?

**Michel Destot :** Au niveau de l'enseignement supérieur, nous proposons dans le livre une loi d'orientation mettant au centre la réussite de l'étudiant, comme le soutiennent François Hollande et Vincent Peillon, par l'amélioration de la condition de vie étudiante, la revalorisation des filières courtes et la lutte contre l'échec universitaire. Si la gauche accède aux responsabilités, il faudra immédiatement appliquer deux mesures fortes : d'une part, établir un contrat d'autonomie entre l'État, l'université et les territoires ; d'autre part, rééquilibrer la gouvernance et restaurer la collégialité au sein de l'université. Enfin, un changement de méthode s'impose. Il va sans dire qu'il est absolument nécessaire de placer les forces syndicales de la recherche et de l'enseignement supérieur au centre de la concertation, comme le rappelle François Hollande. Les acteurs de l'enseignement supérieur et de la recherche ont été trop négligés dans les réformes entreprises au cours des cinq dernières années. Nous devons donc rétablir la confiance avec l'ensemble des acteurs.

**AEF :** Envisagez-vous aussi d'intervenir pour rehausser l'effort de R&D du secteur privé, que d'aucuns jugent insuffisant ?

**Michel Destot :** Cette faiblesse est indéniable. La recherche des entreprises n'est pas assez encouragée par l'État, ni suffisamment rattachée au levier européen et à l'accompagnement des collectivités territoriales. Ce n'est pas un scoop que de dire que Bercy pilote mal l'ensemble des entreprises françaises. Or l'État devrait être avant tout dans un rôle de stratège pour définir, en liaison avec l'Union européenne, les filières prioritaires qu'il convient de soutenir. Cela dit, il ne faut pas tomber non plus dans l'auto-flagellation systématique : les grands groupes français sont performants sur la scène internationale. En revanche, j'observe qu'ils ne sont pas assez soutenus au niveau européen.

**AEF :** La structure industrielle française elle-même, caractérisée par un faible nombre d'ETI (Entreprises de taille intermédiaire), pèse-t-elle aussi sur les performances françaises en matière de recherche et d'innovation ?

**Michel Destot :** C'est un facteur essentiel. Le passage du statut de PME à celui d'ETI se fait mal en France : nous n'avons que 4 700 ETI contre 15 000 en Allemagne, par exemple (et seulement 380 de plus de 1 000 salariés). Mais l'une des explications vient de ce que dans notre pays, les PME les plus performantes sont absorbées par les grands groupes avant qu'elles ne se transforment en ETI. Je propose pour ma part de doubler le nombre d'ETI en quinze ans, en jouant sur deux leviers : le premier consiste à passer d'une logique de soutien à la recherche à un véritable soutien à l'innovation (en privilégiant les innovations de rupture par rapport aux innovations incrémentales) ; le second à mieux rationaliser l'accompagnement qu'apportent les collectivités territoriales : les régions devraient se focaliser sur l'accompagnement des PME-PMI, tandis que les pôles urbains devraient se concentrer sur les ETI.

**AEF :** Qu'entendez-vous par passer d'une logique de soutien à la recherche à une politique d'innovation ?

**Michel Destot :** Là où le soutien à la recherche s'adresse avant tout aux scientifiques, une politique d'innovation prend en compte les besoins des chefs d'entreprise, pour qui la recherche n'est pas une finalité, mais un moyen d'accroître des parts de marché et d'en conquérir de nouveaux. Prenons l'exemple du CIR (crédit impôt recherche) : tant qu'il sera seulement basé sur de stricts critères de recherche, il favorisera les grands groupes, qui disposent de leurs propres centres de recherche, au détriment des PME pour qui il est difficile de se doter d'une véritable capacité de R&D. Or elles devraient y être aidées, mais cela ne peut se faire efficacement que si l'on tient compte de leur degré de maturité en R&D.

**AEF :** Est-ce à dire que vous suggérez d'étendre le crédit impôt recherche aux dépenses d'innovation ?

**Michel Destot :** Il faut en effet descendre un peu le curseur, de manière à ce que le crédit impôt recherche soutienne des efforts plus appliqués, et notamment la réalisation de prototypes. Il est nécessaire de porter les efforts sur l'aval au moment des transferts de technologie, via une évolution au profit d'un crédit impôt innovation, ou CII. Je suis par conséquent partisan non pas de restreindre l'accès des grands groupes au crédit impôt recherche – sauf à corriger ici ou là quelques effets d'aubaine – mais d'étendre la portée du dispositif aux dépenses d'innovation, situées en aval (prototypes, préséries, protection de la propriété intellectuelle...). Les ETI-PME doivent également davantage en bénéficier afin de renforcer leur poids et leur rôle dans la R&D privée française.

**AEF :** Quel bilan faites-vous des pôles de compétitivité ?

**Michel Destot :** J'observe que partout dans le monde, les grandes technopoles présentent deux caractéristiques majeures : d'abord, un ancrage dans le temps, car il faut du temps pour que les chercheurs, les innovateurs, les industriels et les collectivités territoriales apprennent à travailler ensemble ; ensuite, un caractère pluridisciplinaire en privilégiant le travail en réseau. Vouloir spécialiser les pôles est une erreur, car c'est de la fertilisation croisée entre les différentes disciplines et des secteurs que naît l'innovation. La Silicon Valley en fournit un bon exemple aux États-Unis, et je pense qu'en France, le pôle grenoblois en fait la même démonstration.

Les pôles de compétitivité sont probablement la meilleure idée que la France ait eu depuis longtemps, mais elle a malheureusement été gâchée par le fait d'en faire 71, ce qui a conduit à une dispersion des moyens, et à les avoir tous cantonnés à une spécialité bien précise, nuisant à ce qui fait toute la dynamique d'un cluster. Une dizaine en France et une cinquantaine au niveau européen pourrait être le bon niveau. Pour parvenir à cette pluridisciplinarité, il faudrait concentrer l'effort sur quelques grands pôles urbains et régionaux, quitte à ce qu'en contrepartie soient prévues des compensations pour les territoires qui n'en auront pas et les PME-PMI qui n'en feront pas partie.

**AEF** : Quelle organisation étatique vous semblerait-elle la mieux adaptée au déploiement d'une telle politique ?

**Michel Destot** : Il faudrait à la France un grand ministère regroupant l'enseignement supérieur, la recherche et l'industrie, pour asseoir le continuum. Il faut parvenir à coordonner progressivement ces politiques au sein d'une organisation matricielle incluant les niveaux de la région, de l'État et de l'Europe pour chacun des domaines concernés. Prenez le cas d'une usine traditionnelle dans le secteur du textile au XXe siècle : les salariés y sont des ouvriers disposant d'un CAP, d'un BEP... Aujourd'hui, les « usines » du XXIe siècle sont davantage composées d'ingénieurs, de docteurs, de post-doctorants...

Pour innover, il faut favoriser un écosystème de l'innovation : cela nécessite de mêler à l'intérieur et entre les entreprises des compétences variées et nouvelles. L'industrie française a besoin de collaborateurs très bien formés. Ainsi, relier l'enseignement supérieur à l'innovation, et donc à l'industrie, devient une absolue nécessité.

**AEF** : Quel regard portez-vous plus spécifiquement sur la politique de recherche et d'enseignement supérieur des cinq dernières années ?

**Michel Destot** : La base essentielle consiste d'après moi à assurer à ces secteurs, au vu de leurs échelles de temps, des ressources pérennes à travers les contrats passés entre l'État, les collectivités, les établissements d'enseignement supérieur et les grands établissements de recherche, dont la durée pourrait par exemple être calée sur celle du quinquennat. Nous ne songeons pas à remettre en cause l'autonomie des universités, mais si celles-ci n'ont pas les moyens qui vont avec, nous allons droit dans le mur. C'est exactement comme pour la décentralisation : sans moyens, elle n'existe pas. Il faut aussi corriger une certaine imprécision qui demeure dans la gouvernance des universités, en y réintroduisant plus de collégialité, comme l'a annoncé François Hollande dans son discours au Biopôle de Nancy, début mars.

Sur l'enseignement supérieur, François Hollande propose d'en démocratiser davantage l'accès, ce qui suppose de s'attaquer aux deux problèmes majeurs que sont l'orientation et l'échec en premier cycle, et d'en accroître le rayonnement international. Je pense qu'il faut aussi traiter un grave manque de vocations scientifiques et techniques, ainsi qu'un problème récurrent de trop grande coupure entre la recherche et la formation. Les PRES (pôles de recherche et d'enseignement supérieur) ont commencé à s'y attaquer par le haut, en harmonisant les formations doctorales. La contractualisation avec l'État et les régions pourrait aussi en faire un point d'attention, tout comme la recherche de synergies entre les PRES et les pôles de compétitivité.

**AEF** : Et en matière de recherche publique ?

**Michel Destot** : Notre candidat l'a rappelé à Nancy : en dix ans, en intensité de recherche, la France est passée de la 4e à la 15e place des pays de l'OCDE. Or, c'est la recherche qui soutient l'industrie française ! Il me paraît par conséquent essentiel de relancer des programmes de recherche ambitieux au niveau européen. Ensuite, il faut modifier le dispositif d'évaluation des chercheurs, tel qu'il est pratiqué aujourd'hui, en restaurant l'évaluation de la recherche par les pairs, et rappeler dans le même temps que les organismes publics de recherche sont et seront des acteurs clés de la politique nationale de recherche, et qu'ils ont un rôle essentiel à jouer dans le soutien à des recherches « à risque » qui préparent de futures ruptures scientifiques. Il est aussi nécessaire de simplifier le « mille-feuille » institutionnel afin de lui assurer sa cohérence et son efficacité.

Je suis convaincu qu'il faut également unifier les moyens aujourd'hui dispersés entre différentes sources : ANR (Agence nationale de la recherche), FUI (fonds unique interministériel), PIA

(programme d'investissements d'avenir), ce dernier, je dois le dire, ayant été particulièrement bien calibré par la mission coprésidée par Alain Juppé et Michel Rocard.

Enfin, au plan européen, je pense qu'il faut remettre en cause la manière dont est conçu le PCRD (programme-cadre de recherche et développement) : les filières prioritaires doivent en être définies par le politique, pour éviter que l'Europe ne perde pied industriellement dans des secteurs où, comme le numérique et les télécommunications, elle disposait d'une réelle avance scientifique.

**AEF** : Dans le « continuum » que vous défendez, les jeunes chercheurs auraient un rôle important à jouer. Ils sont toutefois confrontés de manière chronique à des difficultés d'insertion professionnelle, particulièrement dans le secteur privé. Comment pourrait-on améliorer leur situation ?

**Michel Destot** : Dans son programme François Hollande rappelle qu'il est indispensable de conforter les jeunes chercheurs, en octroyant des moyens décentés aux doctorants et en leur assurant des débouchés suffisants tant à l'université et dans la recherche publique que dans le monde des entreprises. L'émergence de jeunes équipes de recherche est aussi un enjeu considérable pour l'avenir de notre recherche. D'autant que leur situation n'est pas sans avoir des répercussions sur le vivier des compétences scientifiques et techniques dont le pays a pourtant grand besoin. Dans le domaine de l'ingénierie, par exemple, il n'y a plus assez de diplômés de niveau master, au point qu'il faudrait arriver à doubler leur nombre à brève échéance. Ici aussi le retour à la confiance est indispensable.

**AEF** : Concrètement, quelles dispositions vous paraîtraient-elles utiles ?

**Michel Destot** : Aider les doctorants, cela passe déjà par leur éviter les petits boulots pour vivre : il faut leur assurer des revenus qui selon moi doivent se situer dans l'échelle haute des différents niveaux d'allocation qui existent aujourd'hui. Il faut reconnaître la thèse dans les conventions collectives et la considérer comme une qualification professionnelle figurant dans les grilles de salaires. Il faut aussi tirer leurs débouchés par le haut, en faisant en sorte qu'ils bénéficient d'embauches privilégiées dans les entreprises – aidées par l'État à travers le conditionnement du crédit impôt recherche – mais aussi dans les filières administratives et techniques, en ouvrant l'accès aux grands corps de l'Etat aux titulaires de doctorat.

Je suis également favorable à des idées comme celle de développer des diplômés de docteur-ingénieur, dans la mesure où cela renforcerait les relations entre les écoles et les universités et permettrait de former davantage d'ingénieurs à et par la recherche. Enfin, il faut absolument renouer avec une politique d'attractivité vis-à-vis des jeunes chercheurs étrangers et supprimer pour cela la circulaire Guéant, comme François Hollande s'y est engagé dans son programme.

(1) « 2012-2017 : quel avenir pour l'enseignement supérieur et la recherche ? ». Michel DESTOT, Fondation Jean-Jaurès, collection « Les Essais » ([www.jean-jaures.org](http://www.jean-jaures.org)).

Les dix mesures développées dans l'ouvrage sont :

- 1 - « développer la professionnalisation de l'enseignement en revalorisant les filières courtes ;
- 2 - adopter une loi d'orientation de l'enseignement supérieur faisant de la lutte contre l'échec universitaire une priorité ;
- 3 - améliorer la condition étudiante, notamment par des aides financières plus importantes sur critères sociaux ;
- 4 - engager notre pays dans la définition d'une véritable stratégie européenne de recherche ;
- 5 - instituer un ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation industrielle (MESRII) chargé de mener à bien la nouvelle stratégie nationale et régionale de la recherche et de l'innovation ;
- 6 - mieux répartir et sécuriser les ressources des universités par des plans quinquennaux avec l'État et les régions ;
- 7 - dynamiser et rationaliser la carte de la recherche afin de renforcer l'attractivité de notre pays et de ses territoires ;
- 8 - faciliter le rapprochement entre les grandes écoles, l'université et les centres de recherche ;
- 9 - mobiliser des financements autour de thématiques nouvelles et de projets d'avenir ;
- 10 - réformer les dispositifs d'aide à l'innovation pour stimuler le développement d'établissements de taille intermédiaire innovants. »

*Diplômé de l'Ecole Nationale Supérieure des Arts et Métiers (ENSAM), docteur en Physique nucléaire, chercheur puis directeur de recherche au Commissariat à l'énergie atomique (à Saclay et ensuite à Grenoble), Michel DESTOT a créé et dirigé une start-up de haute technologie qui est devenue une entreprise de taille intermédiaire (ETI).*

*Il est aujourd'hui Député-maire de Grenoble. Il est également Président du Conseil national du Parti socialiste, du cercle de réflexion politique Inventer à gauche et de l'Association des Maires de Grandes Villes de France (AMGVF).*

*Il est par ailleurs l'auteur d'un essai de la Fondation Jean Jaurès, intitulé "ETI et PME : pour une innovation compétitive" (Septembre 2011).*

Contact presse :

Fabien Verdier

Chef de cabinet de Michel Destot

06 29 92 98 19

[fabien.verdier@ville-grenoble.fr](mailto:fabien.verdier@ville-grenoble.fr)